

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Décision	Nature	Folio n°
	07.07.2025	D1692	7.5	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

DECISION

par délégation du

Conseil Communautaire

OBJET	FETE DU LIVRE 2026
	DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION NORMANDIE

A la date ci-dessus, le Président de Flers Agglo,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales en son article L 5211-10,

Vu la délibération n° 2025-1531 du 25 juin 2025, reçue en sous-préfecture le 28 juin suivant, lui déléguant une partie des attributions de l'Assemblée communautaire prévues par l'article précité, et notamment la délégation n° 26,

A PRIS LA DECISION figurant au verso.

Compte rendu donné à la prochaine séance ordinaire du Conseil Communautaire	
Date d'affichage et d'envoi à la Sous-Préfecture	07 JUILLET 2025
Date de mise en ligne sur le site internet	07 JUILLET 2025

La Fête du livre de Flers organisée tous les deux ans décline un programme d'animations et de rencontres pendant une quinzaine de jours autour du livre, mais aussi du cinéma et de la musique. De nombreux partenaires contribuent à la tenue de l'événement conçu comme l'aboutissement de deux années de Contrat Territoire Lecture et d'Orchestres à l'Ecole. La sélection des auteurs et intervenants vise l'éclectisme et l'accessibilité, mais aussi la qualité des contenus et des échanges avec le public.

Pendant cette quinzaine, les auteurs et illustrateurs invités vont à la rencontre de leurs lecteurs :

- des élèves de l'enseignement primaire et secondaire
- le grand public sur le Salon du livre qui clôture la manifestation durant tout un week-end au Forum.

Le thème de la Fête du livre est différent à chaque édition

- 2010 : Ô Féminin
- 2012 : Passeurs de Temps
- 2014 : Métamorphoses
- 2016 : Petits bonheurs et grands plaisirs
- 2018 : Le voyage
- 2020 : Natures en folie
- 2022 : Mystères
- 2024 : Sur tous les toits
- 2026 : A nos amours !

Pour l'édition 2018, l'extension territoriale de Flers Agglo à 42 communes et l'intégration de deux médiathèques intercommunales avaient conduit les services de Flers Agglo à proposer une extension de la Fête du livre afin de permettre aux élèves de participer à des rencontres d'auteurs et d'illustrateurs non seulement à la médiathèque de Flers, mais aussi à la médiathèque du Houleme à Briouze et à celle de La Grande Nouvelle à La Ferté-Macé. Le Salon du livre qui clôture la manifestation est resté implanté au Forum de Flers.

Pour l'édition 2022, la Fête du livre s'est ouverte davantage grâce à la coopération des médiathèques municipales d'Athis-Val-de Rouvre et Ségrie-Fontaine, Saint-Clair-de-Halouze et Bellou-en-Houlme.

L'édition 2026 se préparera avec un réseau constitué de 4 médiathèques au lieu de 3, suite à l'intégration prochaine de la médiathèque de Bellou-en-Houlme.

Le plan de financement provisoire de l'édition 2026 prévoit une demande de subvention auprès de la Région Normandie, mais aussi du Conseil Départemental de l'Orne, de la DRAC Normandie et de la SOFIA.

Flers Agglo	66 %	44,000,00 €
DRAC Normandie	9 %	6.000,00 €
Conseil Régional de Normandie	9 %	6.000,00 €
Conseil Départemental de l'Orne	9 %	6.000,00 €
La SOFIA	7 %	5.000,00 €
TOTAL	100,00 %	67.000,00 €

Le Président :

DECIDE de déposer auprès de la Région Normandie une demande de soutien au projet de Fête du livre 2026, à hauteur de 6.000 €.

Le Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20250707-D1692-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2025
Publication : 07/07/2025

Yves GOASDOUE